

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Allocution de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Professeur Mary Teuw NIANE

Soixante deuxième (62^{ème}) Session ordinaire de la Conférence
générale de l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA)
du 17 au 21 septembre 2018

Madame la Présidente de la Conférence,

Il me plaît, au nom de la délégation sénégalaise que j'ai l'honneur de conduire, de vous présenter mes vives félicitations, à la suite de votre élection à la présidence de cette 62^{ème} session ordinaire de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA).

Je voudrais également féliciter Son Excellence Monsieur Yukiya Amano Directeur général de l'AIEA pour l'excellent travail jusqu'à accompli. Je lui souhaite un prompt rétablissement. Par ma voix, mon pays lui exprime sa profonde gratitude pour sa constante disponibilité à l'accompagner dans la mise en œuvre des différentes activités de notre coopération technique. La visite du Directeur de la coopération technique, Division Afrique dans mon pays, en octobre 2017, pour s'enquérir de l'état d'exécution des projets, en est une parfaite illustration.

Madame la Présidente,

Cette conférence est pour la délégation sénégalaise, le lieu d'exprimer toute sa satisfaction pour l'engagement de l'Agence en faveur de la technologie nucléaire pacifique, de la sûreté et la sécurité nucléaires ainsi que pour le renforcement de l'application des garanties et des capacités de réponse en cas de situations d'urgence radiologique ou nucléaire.

Je voudrais réaffirmer l'engagement du Sénégal à utiliser les applications pacifiques de l'énergie nucléaire, en toute transparence et sur une base sûre et durable. D'ailleurs, c'est dans ce cadre que mon pays a ratifié la plupart des Conventions et Accords internationaux pertinents en matière de sûreté nucléaire et a adhéré au code de conduite de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives.

L'adoption de ces instruments pour le Sénégal contribue au renforcement de la coopération internationale pour le contrôle du transport et du trafic illicite de sources radioactives et de matières nucléaires ainsi qu'à la lutte contre le terrorisme nucléaire.

Le Sénégal compte également participer activement au renforcement du régime international de sûreté et sécurité nucléaires ainsi qu'à celui de non prolifération.

Tenant compte de la mise en exploitation de trois accélérateurs linéaires de particules pour la radiothérapie, d'un scanner SPECT-CT pour la médecine nucléaire, de la construction d'un nouveau centre d'oncologie, mais aussi des nouveaux projets d'exploitation de ressources minières et pétrolières, l'Autorité de Radioprotection et de Sûreté nucléaire (ARSN) a initié un projet de loi unifié sur la sûreté, la sécurité et les garanties.

Ce projet de loi finalisé en avril 2018 avec l'appui du Bureau des Affaires juridiques de l'AIEA (OLA) est en instance d'adoption par l'Assemblée nationale.

Madame la Présidente,

Même si la sécurité nucléaire relève de la responsabilité de chaque État, l'intérêt porté à cette question au niveau régional et global, devrait être fortement intensifié et soutenu grâce à des actions collectives et une coopération internationale constante.

Le Sénégal participe à des réseaux d'échange internationaux pertinents tels que les NSSCs et INSEN. Au plan sous régional, mon pays est membre du Forum des régulateurs nucléaires africains (FNRBA) dont nous assurons le Secrétariat.

Le Sénégal est également membre du Forum des Autorités en charge de la sûreté et de la sécurité nucléaires des pays du G5-Sahel + Sénégal dont la charte a été adoptée en juillet 2018.

Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement sénégalais salue l'existence du réseau AFRA pour l'Education en Science et Technologie (AFRA-NEST) visant à encourager la collaboration au niveau national et celui régional dans l'éducation nucléaire durable, grâce au développement des réseaux dans la région africaine.

Mon pays a adopté le télé-enseignement et dispose d'une université virtuelle (UVS) depuis 2013, qui dispose aujourd'hui de plus de 20 000 étudiants, avec des Espaces numériques ouverts (ENO) à travers tout le pays et s'est attelé à mettre en place un réseau AFRA-NEST-Sénégal. C'est pourquoi, nous adhérons parfaitement à ce projet de développement de capacités à

distance. Le Sénégal apportera tout son soutien au groupe de travail de AFRA-NEST dont il a en charge la coordination.

Madame la Présidente,

Le Sénégal a adhéré aux objectifs du Forum international sur les réacteurs nucléaires innovants (INPRO) et participe activement au Cadre international de Coopération en matière d'Énergie nucléaire (IFNEC) ainsi qu'au projet régional africain de l'AIEA sur le développement de capacités en planification énergétique.

Mon pays, avec l'appui de l'AIEA, envisage d'acquérir un réacteur nucléaire de recherche, pour une utilisation dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'énergie, etc.

Les différentes formations y relatives ont démarré dans le cycle 2018-2019, avec l'appui de l'AIEA.

La deuxième phase du projet devrait se poursuivre dans le prochain cycle (2020-2021)

C'est dans ce cadre que mon département prévoit de signer, en marge de cette 62^{ème} session de la Conférence générale de l'AIEA, un Accord cadre de partenariat avec l'Institut national des Sciences et Techniques nucléaires (INSTN) de la République française, pour bénéficier de son expérience et de son expertise dans ce domaine.

Madame la Présidente,

Sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal, mon département a initié la création de l'Institut des Sciences et de Technologies Avancées (ISTA) comportant, entre autres, une plateforme dédiée aux sciences et technologies nucléaires.

Le Sénégal ne ménagera aucun effort pour davantage développer la coopération déjà excellente qu'il entretient avec l'Agence à travers une politique volontariste sous la formule « **l'atome pour la paix et le développement** », preuve que la science et la technologie sont cruciales pour le développement.

L'élimination de la mouche tsé-tsé de la zone des Niayes grâce à la technique de l'insecte stérile, donc des techniques nucléaires, en est un parfait exemple.

Le Sénégal entend réaffirmer son adhésion totale aux idéaux de paix et de développement de l'AIEA pour participer activement à la promotion de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et au renforcement du régime de non prolifération et de vérification de l'Agence.

Je vous remercie pour votre aimable attention